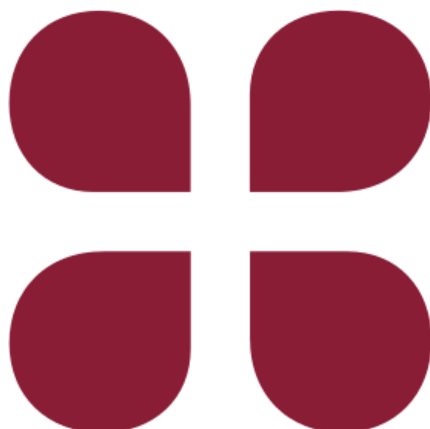




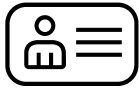
DECLARATION SUR LA PROTECTION DES DONNEES

POUR LES COLLABORATEURS

Indice

1	Contenu de la déclaration de protection des données	3
2	Responsable du traitement des données.....	3
3	Données collectées et traitées pour l'exécution du contrat de travail	3
4	Finalités et base du traitement des données personnelles	4
4.1	Traitement facultatif des données	5
5	Durée de stockage des données personnelles	5
6	Protection des données personnelles	5
7	Transmission des données personnelles	5
8	Lieu de traitement.....	6
9	Adaptation de la déclaration de protection des données	6
10	Droits des collaborateurs quant à leurs données personnelles	6
11	Entrée en vigueur	6

La protection des données et la sécurité des données sont importantes pour Manor. Manor traite les données personnelles de façon responsable, conformément aux dispositions légales applicables et à ses déclarations de protection des données.



Données personnelles générales



Données financières



Données médicales



Données fournies



Données reçues



Données collectées



Transmission de données



Europe

1 Contenu de la déclaration de protection des données

La présente déclaration de protection des données relative aux collaborateurs décrit la manière dont les données personnelles sont collectées et traitées dans le cadre de l'exécution du contrat de travail. Les informations concernant l'utilisation des données personnelles en qualité de client de Manor figurent dans la déclaration générale de protection des données de Manor.

(accessible sous [Manor | Protection des données](#)).

2 Responsable du traitement des données

Manor est responsable du traitement des données décrit dans la présente déclaration de protection des données. Toute question relative à la protection des données ainsi que toute demande liée à l'exercice des droits des collaborateurs concernés peuvent être adressées au conseiller à la protection des données de Manor à l'adresse privacy@manor.ch.

3 Données collectées et traitées pour l'exécution du contrat de travail

La collecte et le traitement de nombreuses données personnelles relatives aux collaborateurs sont nécessaires afin de permettre l'exécution du contrat de travail ainsi que le respect des obligations contractuelles et légales. Ces données comprennent notamment :

- nom, adresse, informations de contact, y compris adresse e-mail et numéro de téléphone
- date de naissance et sexe
- conditions d'engagement et contrats de travail
- détails relatifs à la qualification, les capacités et l'expérience de nos collaborateurs, informations sur leur parcours professionnel, y compris les dates de début et de fin auprès d'anciens employeurs, ainsi que chez Manor
- données salariales, y compris droits à des prestations, telles que rentes ou prestations d'assurances
- coordonnées bancaires et numéros d'assurance sociale

- données sur l'état civil, les proches parents, les personnes dépendantes et les contacts d'urgence
- données concernant la nationalité et si nécessaire le permis de travail conforme à la législation sur les étrangers
- détails sur la durée de travail convenue (jours et heures de travail), ainsi que sur le travail effectivement réalisé
- détails sur les absences, y compris vacances et journées de maladie, congés de et congés sabbatiques, ainsi que motif de l'absence
- évaluations des performances et informations y relatives, informations sur les formations continues suivies et les objectifs de performance, et correspondance y relative
- données relatives à votre état de santé (par ex. dans le cadre de déclarations de maladie ou du Care Management facultatif) ainsi que les informations sur d'éventuels handicaps pour lesquels nous devons procéder à des adaptations adéquates du poste de travail
- données vidéo enregistrées par le système CCTV (tel que décrit dans les Directives vidéosurveillance du chapitre "Security" des Conditions d'engagement)
- données d'image et son
- données sur l'usage des e-mails, d'Internet, des systèmes de fichiers de Manor (tel que décrit dans le chapitre "Gestion des ressources informatiques et des données" des Conditions d'engagement)

Les données personnelles traitées proviennent de différentes sources, notamment de formulaires de candidature, de CV, de passeports ou d'autres documents d'identité tels que les permis de conduire, de formulaires complétés au début ou au cours des rapports de travail, ainsi que de correspondances, d'entretiens, de discussions ou d'évaluations. Dans certains cas, des données personnelles peuvent également être obtenues auprès de tiers, par exemple sous la forme de références d'anciens employeurs, d'informations fournies par des prestataires de services de « background check », de bases de données de solvabilité ou de contrôles d'honorabilité légalement admissibles.

Les données personnelles traitées sont enregistrées dans différents systèmes de fichiers, en particulier dans le dossier personnel, dans le système de gestion du personnel ainsi que dans d'autres systèmes informatiques, y compris le système e-mail. Manor tient un registre des activités de traitement, qui contient des indications complémentaires relatives au lieu de stockage des données personnelles. Pour toute question, des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du conseiller à la protection des données de Manor.

4 Finalités et base du traitement des données personnelles

Les données personnelles sont traitées afin de permettre l'exécution du contrat de travail ainsi que le respect des obligations contractuelles et légales. Le traitement, à ces fins, des différentes catégories de données personnelles générales, de données financières et, en partie, de données relatives à la santé, permet notamment de :

- réaliser des processus de candidature et de promotion
- payer les salaires
- traiter correctement les procédures disciplinaires et de plaintes afin de garantir un comportement adéquat de nos collaborateurs au poste de travail
- effectuer des évaluations de performance, y compris les processus y relatifs, ainsi que la planification de carrière, de la relève et des ressources
- saisir les présences et les absences et garantir que les collaborateurs reçoivent leur salaire et les autres prestations auxquelles ils ont droit
- garantir l'application des directives de santé et de sécurité en vigueur, afin de favoriser au mieux la santé de tous les collaborateurs
- adapter au mieux les postes de travail aux besoins des collaborateurs handicapés

- accorder aux collaborateurs les jours de congé et de vacances qui leur reviennent (y compris congé maternité) et garantir dans ce contexte que les indemnités éventuelles soient versées correctement
- remplir les obligations légales notamment en matière de prévoyance professionnelle, prestations d'assurance, stockage, impôts, sécurité des informations et sécurité au poste de travail
- garantir d'une manière générale une gestion efficiente du personnel et de l'entreprise
- délivrer des certificats de travail sur demande de collaborateurs actuels et d'anciens collaborateurs
- faire valoir des droits
- maintenir et promouvoir l'égalité au poste de travail

Les traitements de données décrits au point 4 ci-dessus, qui visent à la mise en œuvre de la relation de travail, sont généralement nécessaires à l'exécution des obligations contractuelles ou légales incombant à l'employeur. En outre, un intérêt légitime peut exister au traitement des données personnelles conformément aux finalités mentionnées. Sur cette base, les données personnelles sont traitées si et dans la mesure où le droit applicable en matière de protection des données exige une justification de la licéité du traitement des données en général ou de certaines activités de traitement en particulier.

4.1 Traitement facultatif des données

En outre, sur la base du consentement explicite préalable du collaborateur concerné, les données personnelles peuvent être traitées afin de transmettre, par les canaux de communication proposés (notamment par courrier postal, e-mail, téléphone ou tout autre service de communication électronique similaire), des informations publicitaires et marketing ainsi que des offres de l'entreprise, en recourant le cas échéant à un prestataire de services externe.

Sur la base de ce consentement, les coordonnées peuvent également être communiquées à des entreprises partenaires sélectionnées (notamment dans les domaines de l'assurance, de la mobilité et des voyages) afin qu'elles puissent prendre directement contact avec les collaborateurs concernés.

Le consentement est facultatif et peut être révoqué à tout moment, sans justification et avec effet pour l'avenir, directement sur le HR Portal. La révocation est sans effet sur la relation de travail.

5 Durée de stockage des données personnelles

Les données personnelles sont conservées pendant la durée des rapports de travail et, après leur fin, aussi longtemps que cela est nécessaire au regard des finalités poursuivies ou des obligations légales applicables. La durée de conservation applicable après la fin des rapports de travail est définie dans les directives relatives à la conservation des données.

6 Protection des données personnelles

Des mesures techniques et organisationnelles adéquates sont mises en place afin d'assurer l'intégrité et la confidentialité des données personnelles. Sur la base de l'évaluation des risques, des contrôles d'entrée, des contrôles d'accès ainsi que des procédures de contrôle, d'analyse et d'évaluation périodique de l'efficacité de ces mesures sont notamment appliqués.

7 Transmission des données personnelles

Afin d'atteindre les finalités décrites dans la présente déclaration de protection des données, les données personnelles peuvent être transmises, si nécessaire, aux catégories de destinataires suivantes :

- services internes de Manor
- sociétés du groupe Manor dans le cadre de la gestion commune du personnel
- clients de Manor (dans le cadre de la prestation de service et de la communication client)
- entreprises partenaires (en ce qui concerne les offres partenaires pour les collaborateurs, uniquement sur la base d'un consentement explicite)
- prestataires externes
- fournisseurs ou partenaires commerciaux
- anciens ou futurs employeurs
- autorités et tribunaux

8 Lieu de traitement

Le stockage et le traitement des données personnelles ont lieu exclusivement en Suisse et dans l'Union européenne.

9 Adaptation de la déclaration de protection des données

Manor peut adapter en tout temps cette déclaration de protection des données pour informer sur des changements dans le traitement des données ou pour satisfaire à des exigences légales ou réglementaires.

10 Droits des collaborateurs quant à leurs données personnelles

Les collaborateurs concernés bénéficient des droits suivants à l'égard des données personnelles les concernant :

- le droit de savoir quelles données personnelles les concernant sont enregistrées et comment elles sont traitées
- le droit à l'obtention d'une copie des données personnelles dans un format courant
- le droit à la rectification des données personnelles
- le droit à la suppression des données personnelles
- le droit d'objecter au traitement des données personnelles

L'exercice de ces droits demeure soumis aux conditions et exceptions prévues par la loi. Dans la mesure autorisée par le droit applicable, une demande peut être refusée. Les collaborateurs concernés disposent en outre d'un droit de recours auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT).

11 Entrée en vigueur

La présente déclaration entre en vigueur le 1er juillet 2026.

Bâle, 1er juillet 2026